



TRANSPORTS DANIEL MEYER

PRINCIPAUX TITRES DE TRANSPORT

Tout titre de transport, à l'exception du billet acheté dans le véhicule doit être validé obligatoirement à la montée dans le bus, y compris le Passe Navigo et le billet vendu en carnet.

Billets

- Ticket d'accès à bord : il est vendu par le conducteur pour une utilisation immédiate. Annoncez bien votre destination au conducteur.
- Ticket T + : carnet de 10 tickets, vendu par les dépositaires. Il est valable 1 h 30 (sauf lignes à tarification spéciale), il permet les correspondances bus-bus et bus-tramway. Les allers-retours sur la même ligne de bus ainsi que les interruptions de trajet pour reprendre un autre bus de la même ligne ne sont pas possibles avec le même ticket T+.

Forfaits

- Navigo semaine,
- mois annuel
- Découverte
- ImaginerR
- Gratuité Transport
- Solidarité Transport
- Mobilis
- Paris Visite

Abonnements

- Carte scolaire bus ligne régulière
- Carte Améthyste

SERVICE SMS

Recevez par SMS l'heure de passage de vos prochains bus. Pour plus d'informations www.transports-daniel-meyer.fr dans la rubrique réseau.

ATTENTION

Exigez, vérifiez et conservez votre titre de transport. Le voyageur est tenu de présenter un titre de transport valable à toute demande des contrôleurs. **Tout contrevenant sera poursuivi.**

123 rue Paul Fort - 91312 Montlhéry
Tél. : 01 69 01 00 09
www.transports-daniel-meyer.fr
e-mail : contact@transports-daniel-meyer.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

optile **stif**

TRANSPORTS DANIEL MEYER

HORAIRES D'HIVER

VALIDABLES AU 31 AOÛT 2015
modifiés le 9 novembre 2015

DM151

DM153

PARIS

MASSY RER

LONGJUMEAU

MONTLHÉRY

ARPAJON

